

SOCIÉTÉ
PERMANENTE DE CONSTRUCTION
DES ARTISANS

12me RAPPORT ANNUEL

1887

QUEBEC
IMP. I. TURCOT
1887

B. C.

1887

97

PL

CCD

DIRECTEURS

Hon. J. BLANCHET, C. R., Président;

JOS. PLAMONDON, Ecr., Vice-Président.

JOS. ARCHER, Jnr., Ecr.;

J. A. DEFOY, Ecr.;

GEORGE PAQUET, Ecr., ;

OCTAVE MIGNER, Ecr. ;

CYRILLE DUQUET, Ecr. ;

J. G. BOSSÉ, Ecr. ;

H. DELAGRAVE, Ecr.

OFFICIERS

A. J. AUGER, Sec.-Trésorier.

J. O. TRUDELLE, Asst.-Sec.-Trésorier.

J. G. BOSSÉ. Avocat.

JACQUES AUGER, Notaire.

N. ARTHUR GIARD, Auditeur.

ARTHUR EVANTUREL, "

DOUZIÈME

Assemblée Générale Annuelle

DES ACTIONNAIRES DE LA

Société Permanente de Construction

DES ARTISANS

Vendredi, le vingtième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-sept, à 4 heures P. M., la douzième assemblée a eu lieu dans les bureaux de la Société.

Etaient présents : MM. Geo. Paquet, H. Delgrave, Jos. Archer, jr., N. A. Giard, Arthur Evanturel, A. J. Auger, Hon. J. Blanchet, Jos. Plamondon, Elz. Boivin, Capt. Elz. Bernier, Oct. Migner, J. A. Defoy, Etc., Etc.

Monsieur le Président occupe le fauteuil et fait lecture des avis de convocation d'assemblée publiés en français et en anglais, déclare l'assemblée ouverte.

Sur proposition, MM. N. A. Giard et Jos. Archer, jnr., sont élus scrutateurs.

Le Président fait lecture du rapport suivant :

DOUZIÈME RAPPORT annuel de la Société Permanente de Construc- tion des Artisans.

Votre Société vient de terminer sa douzième année et vos Directeurs sont heureux de vous apprendre que le résultat financier des opérations est satisfaisant.

Les profits réalisés pendant l'année ont atteint la somme de \$6,859.21 qui ajoutée à \$6,577.77, balance de l'exercice précédent nous donne une somme totale de \$13,436.98. Deux dividendes de 2 par cent ont été payés aux actionnaires s'élèvant en tout à \$3,707.26 et la somme totale de \$631.32 a aussi été ajoutée aux différentes classes comme leur part de profits pendant l'année.

Les frais de l'administration de la Société sont moins que ceux de l'année dernière et ne s'élèvent qu'à la somme de \$2,419.85 laissant un surplus ou balance de \$6,565.19.

L'économie, l'énergie et la prudence ont été les guides constants de vos Directeurs, et ils peuvent affirmer sans crainte qu'une partie importante du succès de votre Société est du au zèle, au travail et à l'expérience de votre Trésorier.

Les opérations de votre Société restreintes comme elles le sont, l'exiguité de son capital a cependant produit des ré-

sultats qui peuvent être comparés avec avantage avec ceux d'institutions du même genre quoique plus anciennes et plus puissantes.

Vos Directeurs sont cependant convaincus qu'en continuant d'administrer les affaires de votre Société avec soin et attention ils peuvent sinon améliorer sa condition, du moins la maintenir sur le même pied de prospérité que par le passé.

Le tout humblement soumis,

Pour les directeurs,

JEAN BLANCHET,

Président.

Dr.

PROFITS ET PERTES.—(Exercice 1886-87.)

Cr.

1887.	1886.
Mars 31.—Mobilier	\$ 12 50
Organisation.....	44 28
	\$ 56 78
Administration	2,419 85
Honoraires aux directeurs	
Dividende No. 23.....	1,853 63
" No. 24.....	1,853 63
	\$ 3,707 26
Profits et Pertes F.....	
" G.....	581 62
" " K.....	7 28
" " J.....	22 63
	19 80
	\$ 631 32
Balance.....	6,565 19
	<u>\$13,424 40</u>
	<u>\$13,424 40</u>

Actif.

BILAN, 31 Mars 1887.

Passif.

N. ARTHUR GIARD,
ARTHUR EVANTUREL,
{ Auditeurs.

A. J. AUGER,
Secrétaire-Trésorier.

Après délibération, il est proposé par M. le Capt. Elz. Bernier, appuyé par M. Elz. Boivin, et il est résolu que le rapport des Directeurs et les états annexés qui viennent d'être lus soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par M. Arthur Evanturel, secondé par M. N. A. Giard, et résolu que les remerciements des actionnaires de la Société sont dus et offerts à MM. le Président, Vice-Président et Directeurs de cette institution pour la bonne administration des affaires de la Société.

Proposé par M. Elz. Boivin, appuyé par M. le Capt. Elz. Bernier, et résolu que les remerciements sont aussi dus au Secrétaire-Trésorier, Assistant-Secrétaire-Trésorier et autres officiers pour leur attention particulière à la bonne administration des affaires de la Société.

Proposé par M. H. Delagrange, secondé par M. Jos. Plamondon, et résolu que le salaire des auditeurs soit de \$75.00 chacun.

Du dépouillement du scrutin il résulte que les MM. suivants ont obtenu le plus grand nombre de votes et sont en conséquence élus Directeurs, savoir : L'Hon. Jean Blanchet, MM. Joseph Archer, jr., Jos. Plamondon, Geo. Paquet, C. Duquet, J. A. Defoy, O. Migner, J. G. Bossé et Henri Delagrange. Et auditeurs : MM. Arthur N. Giard et Arthur Evanturel.

Les nouveaux Directeurs s'étant réunis ont unanimement réélu l'Hon. Jean Blanchet, Président, et Jos. Plamondon, Ecr., Vice-Président de la Société Permanente de Construction des Artisans pour l'année courante.

A. J. AUGER,

Sec.-Trésorier.